

Découverte Instrumentale

Liste des instruments

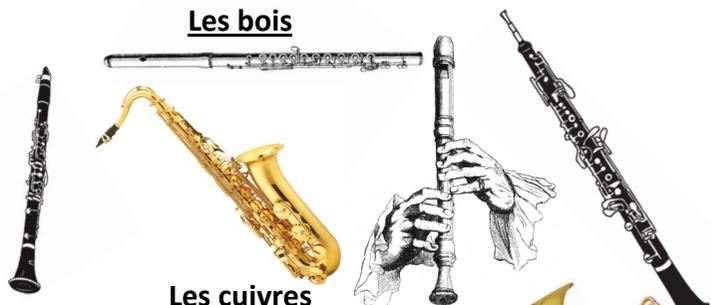
Si l'instrument de votre choix n'apparaît pas dans cette liste, merci de vous renseigner auprès du Secrétariat.



**École Municipale
de Musique, de Danse
et de Dessin d'Obernai**

Les bois

Flûte Traversière
Flûte à bec
Hautbois*
Clarinette*
Saxophone*



Les cuivres

Trompette
Cor
Trombone
Tuba



Les cordes

Violon
Alto
Violoncelle*
Contrebasse*



Autre

Harpe
Accordéon



* selon la morphologie de l'enfant

Sous réserve de places disponibles, en fonction des emplois du temps respectifs des professeurs et des instruments disponibles à la location.

Fonctionnement

Qui est concerné ?

La Découverte Instrumentale est un complément au cours d'**Initiation Musicale** et s'adresse donc aux enfants du Cours Préparatoire.

Pourquoi la Découverte Instrumentale ?

Les enfants peuvent commencer l'apprentissage proprement dit d'un instrument à partir du Cours Élémentaire 1.

Afin de permettre aux « indécis » de se faire une idée des familles d'instruments existantes et peut-être également de découvrir des instruments moins connus, il est proposé, durant l'année du CP, d'entrer dans une logique d'apprentissage « léger » d'**un instrument différent par trimestre**.

Est-ce obligatoire ?

L'activité principale de l'enfant reste le cours d'Initiation.

Il est donc tout à fait possible de ne suivre que le cours d'Initiation.

Autre possibilité : Ne réserver la Découverte Instrumentale que pour 1 ou 2 trimestres. Le tarif sera ajusté en fonction de la situation de l'élève : Découverte Instrumentale ou Initiation seule.

Comment procéder ?

Choisir plusieurs instruments dans la liste ci-contre et en faire part au Secrétariat.

En fonction des places et des locations d'instruments disponibles, le Secrétariat répartit les élèves dans les différentes disciplines pour le 1er trimestre et proposera l'instrument suivant 1 à 2 semaines avant le début du 2ème et du 3ème trimestre.

Qu'entend-on par « trimestre » ?

- ◆ 1er trimestre : de Septembre* à fin Décembre
- ◆ 2ème trimestre : de Janvier à fin Mars
- ◆ 3ème trimestre : d'Avril jusqu'aux vacances d'été.

* Octobre pour les cours instrumentaux